TRÉVENEUC *info*

Photo © M. Loquoldt

Bulletin municipal - n°11 - janvier 2009

TRÉVENEUC info

Bulletin municipal
n° 11 - janv. 2009

Directeur de la publication :
Louis Gauffeny

Rédacteurs en chef :
Anne-France Gaudefroy et **Marc Loosveldt**

Avec la participation de :
Gisèle Guizelin, **Marie-Thérèse Coutance**, **Armelle Vincent**, **Gwenn Coste** et **Isabelle Messai**.

Administration, rédaction :
Mairie de Tréveneuc
2 place du Bourg
22410 Tréveneuc
Tél. : 02 96 70 84 84
Fax. : 02 96 70 96 63
accueil.mairietreveneuc@megalis.org
www.treveneuc.fr

Seuls les articles non signés ès-qualité engagent la rédaction. Tous droits de reproduction réservés (aussi bien pour les textes, les photos que pour les illustrations).

Mise en pages : www.pacopao.info

Imprimerie :
Papeterie Imprimerie Quinocéenne
87 boulevard du Maréchal Foch
22410 Saint-Quay-Portrieux
Tél. : 02 96 70 39 15

À l'attention de nos lecteurs : Malgré notre vigilance, des erreurs ou des oublis ont pu se glisser dans ce numéro. Merci de nous en excuser et de bien vouloir nous les signaler.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS
1 - Christiane CARRE
- Deux agents municipaux titularisés

FESTIVITÉS & CÉRÉMONIES
2 - Dix ans de jumelage
- Des noces d'or
- Un centenaire à Tréveneuc
3 - Fest-noz
- Le marché estival
4 - Le Téléthon
- Les goûters des personnes âgées et des enfants
- Vide grenier
- Kercadoret en fête

SPORT
5 - La Goëlix

NATURE
6 - Tréveneuc ville fleurie
7 - Qualité des eaux
- Coquillages & crustacés
8 - Les potins du jardin
- Le développement durable

CULTURE
9 - De Tréveneuc à Maryborough...
10 Activités culturelles :
- Les joyeux petits souliers
- Paroles d'hiver
- L'école d'autrefois
- Le petit train des Côtes du Nord

MAIRIE
11 - Toute votre mairie
- Les services à Tréveneuc
12 - Tarifs municipaux, Nouvelles taxes et Etat civil
13 - Réglementations à Tréveneuc

SERVICES RÉGIONAUX
14 - La communauté de communes
15 - Les services dans votre département

ASSOCIATIONS
17 - Les messages des associations
19 - Toutes nos associations

COMMERCES & ARTISANS
20 - Nos commerces et artisans
21 - Un élevage particulier...

L'année 2009 s'annonce difficile

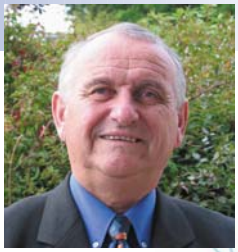

Photo © Presse d'Armor

L'année 2009 s'annonce difficile. On nous promet une explosion du chômage, du nombre de faillites, de troubles sociaux, c'est-à-dire l'ensemble des problèmes et des maux liés directement ou indirectement à la pire crise financière vécue depuis 1929. De quoi avoir grand peur de l'année 2009 si l'on en croit les pronostiqueurs qui n'ont d'ailleurs pas su pronostiquer la crise financière elle-même !
L'avenir est certes sombre, mais c'est dans la difficulté que les français savent et doivent se rassembler et mobiliser les énergies.

Au niveau des collectivités locales, il serait bienvenu de lancer le plus rapidement possible les travaux d'investissement pour redonner confiance aux entreprises locales et pour maintenir l'emploi. Il convient en outre d'apporter toute l'aide possible aux personnes en difficulté. C'est l'un des souhaits que j'ai exposé à l'occasion des vœux du Maire le 7 janvier devant les élus de la communauté de communes, les nouveaux habitants, les responsables des associations et du comité des fêtes, les employés communaux, les artisans, commerçants et représentants du milieu agricole, les anciens élus de Tréveneuc et bien évidemment mes chers collègues du conseil municipal ainsi que plusieurs Tréveneucoises et Tréveneucois qui, par le fait de leur présence nombreuse, montrent tout l'intérêt qu'ils portent au devenir de leur commune.

J'ai annoncé qu'après une période de réflexion et d'aménagement de certains dossiers en vue de l'octroi possible de subventions, nous allions passer à l'action et mener à bonne fin certaines réalisations pensées, évoquées ou instruites par l'équipe municipale sortante :
• Construction de trois logements réservés aux personnes âgées ou handicapées ;
• Implantation à proximité immédiate de l'école, de la plate-forme multisports ;
• Création d'un chemin piétonnier reliant le centre bourg à la grève de Saint-Marc (dossier repris et affiné en 2008) ;
• Travaux d'assainissement collectif entre le lieu dit « les ruisseaux » et le port de Saint-Marc, permettant le raccordement de trois maisons individuelles et des viviers d'une part, et celui des sanitaires publics qui seront construits aux abords du parking d'autre part ;
• Démarrage des travaux d'aménagement du lotissement de Tournebride dont les premiers lots et les six logements dits « sociaux » qui devraient être disponibles au cours du 1er semestre 2010 ;
• Remise en état d'une grande partie de la voirie communale (point à temps) et réfection complète de la chaussée des impasses du Bocage et du Bout de Ville.

L'étude de l'important dossier de l'aménagement du Centre bourg sera reprise au cours du deuxième semestre 2009. A ceux qui avanceraient que trop de réflexion interdit l'action, je réponds qu'une étude bien réalisée en amont d'un projet « sensible » est en définitive un réel gain de temps et d'argent.

J'aurai beaucoup de choses à dire dans d'autres domaines de l'action communale telles que certaines actions à venir en faveur des personnes âgées, le développement de la culture sous toutes ses formes, le marché d'été etc. Les informations s'y rapportant seront portées à votre connaissance à l'occasion de l'élaboration des futurs « Tréveneuc concertation ».

La cérémonie des vœux, c'est aussi l'occasion pour le Maire, appuyé par son conseil municipal, de dire ce qu'il convient de dire au risque de déplaire le cas échéant. Une fois l'an, on peut admettre qu'il souhaite mettre en exergue certains comportements particuliers, voire déplacés de la part de quelques rares administrés tout en annonçant des choses importantes au plan local. C'est ce que je ferai chaque année à cette occasion…

Transmettre à ses concitoyens des messages à connotation morale ou même comportementale peut paraître en effet déplacé aux yeux de certains administrés ; le Maire peut toutefois émettre des souhaits.
Mon premier souhait est qu'il y ait entre voisins, au plan relationnel en général, plus de tolérance, plus de respect d'autrui car il ne peut y avoir de relations possibles et durables sans le respect d'autrui. La liberté de chacun a pour limites la gêne occasionnée pour l'autre.
Mon deuxième souhait c'est que nous nous penchions davantage sur l'aide que nous pouvons apporter aux personnes en difficulté ; je pense bien sûr aux chômeurs de la commune, aux personnes âgées vivant seules et qui n'ont guère ou pas de contacts avec leurs voisins, aux familles qui ne se manifestent pas mais qui peuvent être en réel besoin.

Nous traversons une période difficile au plan de l'emploi, aussi nous veillerons à ne pas augmenter la pression fiscale au plan communal. Nous avons une pensée amicale, affectueuse pour notre centenaire et celles et ceux toujours trop nombreux qui sont dans la peine. Et, nous ferons, nous les élus, tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre cette nouvelle année la plus agréable possible…

Louis GAUFFENY

Christiane CARRE

Lauréate de la médaille vermeille d'honneur régionale, départementale et communale.

C'est assurément un grand bonheur pour moi de remettre, à Christiane CARRE, cette distinction fort méritée qu'est la médaille vermeille d'honneur régionale, départementale et communale décernée par Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor, en récompense de son dévouement au service des collectivités locales. Je suis très sincèrement ravi de l'occasion qui m'est offerte de faire publiquement l'éloge de la récipiendaire, de pouvoir dire tout haut et devant un grand nombre de témoins tout le bien que notre commune pense de sa secrétaire de mairie, qui a donné totale satisfaction dans son emploi depuis plus de 30 ans qu'elle exerce à Tréveneuc.

Aux yeux de certains, cette distinction ne présente pas le même prestige que la légion d'honneur. Pour ce qui nous concerne elle vient souligner d'autres vertus qui ne sont pas moins essentielles que celles qui conditionnent la remise de distinction précitée. Il est courant de dire que « les élus passent mais que, en règle générale, le personnel communal reste » et assure la liaison entre les partants et les arrivants. Depuis plus de 30 ans, tu as rencontré, écouté, renseigné des hommes et des

Photo © Ouest France

femmes de cette commune et d'ailleurs de toutes générations, de toutes opinions. Tu as toujours voulu être avec simplicité et avec une grande efficacité une citoyenne au service des citoyens. La simplicité, tu l'as érigée en vertu, ne cherchant jamais à compliquer le dialogue avec celles et ceux qui venaient te demander conseil avec celles et ceux qui traversaient des périodes pénibles de leur vie.

Avec les élus et notamment les Maires : M. GAREL qui t'a présentée à ton futur mari, et qui a procédé à votre mariage, M. BATARD de mars 1983 à mars 1989, M. CHUINARD de 1989 à 2001 et M. LE CORNEC ensuite, tu as fait preuve d'une grande honnêteté intellectuelle même lorsque ce n'était pas parfois si facile et je me fais leur interprète pour t'en remercier. La simplicité n'exclut pas l'efficacité, et cette efficacité alliée à une grande expérience et un solide bon sens ont toujours été présents dans chacun des actes de ta vie professionnelle. « Prendre les choses et les gens au sérieux, mais ne pas soi-même se prendre trop au sérieux » c'est l'esprit qui t'a animé et qui t'a fait connaître et apprécier. Tu t'es adaptée aisément aux nouvelles formes de travail, aux nouvelles réglementations, aux nouveaux matériels, aux nouveaux maires et élus dans l'intérêt supérieur du bon fonctionnement de l'administration communale. Que de dossiers délicats à traiter ! Que de réunions difficiles ! Que de situations pénibles parfois ! Mais aussi, que de bons moments passés ici…

Tout ceci fait, qu'il est on ne peut plus normal, que je sois assurément ravi de te remettre cette belle médaille.

par Louis GAUFFENY

Extrait du discours lors de la cérémonie des vœux du mercredi 7 janvier 2009.

Photos © P. Carré

Deux agents municipaux titularisés à Tréveneuc

Le personnel de la commune s'est enrichi de deux nouveaux agents fin 2007 et début 2008 :

Katia POULIZAC, 42 ans, résidant à Tréveneuc, au grade d'adjoint administratif territorial en tant que Gérante de l'agence postale,
et
Gwenn COSTE, 33 ans, habitant Saint-Quay-Portrieux, au grade de rédacteur territorial en qualité de Secrétaire générale.

Katia POULIZAC et Gwenn COSTE
Photo © D.R.

Comme le veut le principe de la fonction publique territoriale, c'est après un an de stage en mairie de Tréveneuc, que ces deux agents ont été titularisés, Katia Poulizac le 17 décembre 2008 et Gwenn Coste le 7 janvier 2009.

Les dix ans du jumelage

Tréveneuc - Migliaro (Italie)

Cette semaine du 18 au 24 août 2008 où les Tréveneucois recevaient les amis italiens s'annonçait un peu particulière car elle scellait les 10 années du jumelage avec la commune de Migliaro, située au nord de l'Italie (Environ 80 km de Venise, 40 km de l'Adriatique). Il convenait donc de les recevoir avec tous les honneurs !

Les 14 invités arrivèrent en minibus, très fatigués après 24h de route. Après leur installation dans les familles hébergeantes, ils purent se reposer quelque temps avant les retrouvailles du soir avec Monsieur le Maire et des adhérents de l'association pour un pot d'accueil suivi d'un buffet froid.

Nous leur avions concocté de nombreuses activités ! Nous souhaitions leur offrir une semaine ouverte sur l'Europe (avec matériel pédagogique fourni par le Conseil Général), sur l'écologie, en leur faisant découvrir les richesses de notre patrimoine… En voici quelques exemples : le marché du cadran de Saint-Pol de Léon, avec visite du château du Taureau ! Une journée à Bréhat la magnifique avec un départ de Saint-Quay-Portrieux suivi du tour de l'île ! La visite du Haras de Lamballe et une promenade en bateau sur la Rance à la rencontre de l'usine marémotrice ! La découverte des parcs à moules d'Hillion en partant de la Chapelle Saint-Maurice et en suivant le chemin des douaniers, le parc éolien de Plestan…

N'oublions pas les soirées faites en commun, ou chez l'habitant, pour déguster des spécialités : maquereaux, moules, huîtres, crêpes et galettes… Tout cela agrémenté de musique celtique, de danses bretonnes à Lanleff et de chants de marins à Saint-Quay-Portrieux.

La journée du samedi fut marquée par son caractère plus officiel. Nos amis de Migliaro avaient rapporté des banderoles et des *T-shirts* à l'effigie du 10ème anniversaire et c'est ainsi que nous sommes descendus du bourg aux Viviers de Saint-Marc pour une dégustation d'huîtres accompagnés de quelques membres du Bagad de Plouha (biniou, bombarde et cornemuse).

Photo © D.R.

Photo © Ouest-France

Après ce dernier après-midi, consacré aux achats-souvenirs, nous nous sommes retrouvés en mairie pour la cérémonie organisée par la municipalité. Après avoir décoré quelques précurseurs de l'association, Monsieur Gauffeny a souligné le caractère fondamental du jumelage, de l'internationalité, avec le souhait (qui est aussi celui de son équipe) de pérenniser cette entente et d'y voir adhérer plus de familles et de jeunes, afin que ces échanges culturels et cette ouverture sur l'Europe soient encore plus réels et plus constructifs…

Cette semaine inoubliable nous a permis de nous exprimer en italien et en anglais parfois, sans oublier le langage des gestes qui reste universel !
Ce fût une semaine de rires, de joies, de convivialités et ce n'est pas sans émotion que nous nous sommes quittés le dimanche matin 24 août !

Un grand merci à la municipalité pour avoir mis la salle des loisirs à notre disposition tout au long de cette semaine.

par Martine LUCAS

DES NOCES D'OR

Le 30 août monsieur et madame Floury sont de nouveau passés devant monsieur le maire, la famille et leurs amis pour fêter leur 50 ans de mariage.
Souhaitons leur encore de nombreuses années de bonheur….

Photo © M. et Mme Floury

UN CENTENAIRE À TRÉVENEUC

Le 18 octobre monsieur Jean Jouan était décoré de l'insigne de chevalier dans l'ordre du mérite agricole. Agriculteur sur Tréveneuc de 1945 à 1974, passionné de chasse, de chevaux et de boules bretonne, M. Jouan s'est également vu remettre à cette occasion la médaille de la commune lors de cette cérémonie qui a permis de fêter ses 100 printemps.

Photos © D.R.

Fest-Noz

Photos © D.R.

En août 2008, le Comité des Fêtes de Tréveneuc a vu officiellement le jour pour remplacer Tréveneuc Accueuille, les manifestations déjà programmées étant maintenues au calendrier.
Le bureau (constitué de Alexis Blouin, Jean-Jacques Allain, Marie de la Morinière, Jean-Marc Turban, Lilian Blanchard et Jean-Claude Colson) et le président Hervé Dupoirier ont démarré les festivités de l'été par l'organisation du Fest-Noz qui a eu lieu le 1er août devant le parc du château de Pommorio au profit du CCAS de la commune. La participation des groupes Loar Gann, Steren ar Goad, Loened Foll et le Cercle Celtique de la Méaugon ont attiré près de 800 personnes qui ont pu danser au son de la musique celtique et se restaurer des traditionnelles galettes saucisses. Le jeu de palet « le crapaud » en a profité pour faire son retour à la joie des plus jeunes comme des anciens.
Le succès de cet évènement n'aurait pu se faire sans la participation de tous les bénévoles qui ont œuvré à la préparation, au déroulement et aussi au démontage et nettoyage du lendemain et nous les en remercions vivement.

Le marché estival

Pour la première fois cette année, nous avons mis en place un marché estival, le samedi matin. À la demande de nombreuses personnes, nous allons renouveler ce marché en 2009, en essayant de l'étoffer. Celui-ci démarrera la deuxième quinzaine de juin. Nous espérons une fréquentation identique à supérieure, et la présence de nombreux commerçants et artisans locaux.

Photos © D.R.

Le Téléthon

Le 6 décembre, les locaux de l'école Saint-Jean accueillaient le Téléthon 2008. Les associations tréveneucoises avaient toutes « mis la main à la pâte » pour participer à cette journée caritative. Diverses activités comme le jeu de crapaud, la randonnée pédestre, la course en sacs… ont ponctué cette journée. L'après-midi, la compagnie Madame Bocage et la chanteuse Mariana Caetano nous ont régalés d'un concert de musique brésilienne, de nombreux spectateurs en ont profité pour esquisser quelques pas de danse. Le montant global transmis entre les dons et les recettes s'élève cette année à 1553,17 €. Un grand merci à tous pour votre participation.

Photos © D.R.

Les goûters

Des personnes agées

Le 10 décembre, pour honorer les fêtes de fin d'année, traditionnellement le Centre Communal d'Action Sociale organise un goûter festif pour les personnes âgées de plus de soixante-quinze ans. Cette année, La Bordée de Cantilège, la chorale de Plouha a égayé cette journée en entonnant de nombreux chants de marins issus du répertoire classique ; chorale à laquelle les voix des convives se sont harmonieusement mêlées. Pour achever ce moment de convivialité et de sympathie, le colis gourmand de Noël a été remis à chacun.

Photos © D.R.

Des enfants

Le 17 décembre, un soleil lumineux dardait ses rayons sur la vallée du Kerpont exceptionnellement garnie de Pères-Noël chocolatés, quand les enfants se sont lancés à la chasse aux friandises. Cueillette heureuse qui précédait le spectacle de « Philippe le Magicien » qui a réjoui petits et grands ! Puis, vers 17 h, le Père-Noël, qui passait par notre commune ce jour-là, s'est arrêté pour nous offrir les douceurs de Noël tant appréciées des enfants. Vivement Noël prochain !

VIDE GRENIER

Cette année, le vide grenier, organisé par l'école Saint-Jean-Henry, a encore emporté un vif succès ! D'année en année, celui-ci s'étend : plus de 160 emplacements de 3 mètres ont été réservés, et de nombreux visiteurs sont venus à Tréveneuc. La restauration, assurée par l'école, et par M et Mme LE CERF, du bar « chez Steph », qui ont mis gracieusement leurs bras et leurs locaux à disposition de cet évènement, a elle aussi été un franc succès. Merci à tous et rendez vous en septembre 2009 !

KERCADORET EN FÊTE

Le 21 juin 2008, le quartier de Kercadoret était en fête pour son traditionnel repas.

Une belle journée s'annonça pour la trentaine de personnes qui étaient réunies autour d'une bonne table. L'après-midi fut récréatif : jeté de palets, pétanque et petite promenade en attendant le repas du soir qui s'est terminé par quelques chansons. Tout ce petit monde s'est quitté content de cette belle journée.

Photo © D.R.

La Goëlix

Le 4 octobre, la petite-sœur de la Touseg ru a vu le jour, la Goëlix est un raid sport - nature qui a traversé les 6 communes de la Communauté de communes du Sud-Goëlo. Après une semaine à la météo plus qu'automnale, le vent a compliqué la tâche des 150 équipes de deux coureurs parties de Plourhan vers la plage du moulin. Ils ont pris des kayaks pour rejoindre l'avant-port de Binic. Abandonnant leurs embarcations, ils sont partis en courant par le chemin des douaniers jusqu'à Port-Goret… Mais le parcours ne s'arrêtait pas là… Nos sportifs ont pris leurs VTT pour un parcours de 35 km à travers Tréveneuc, Lantic et Plourhan. À l'arrivée, un pot de l'amitié attendait les sportifs suivi d'un repas convivial et d'un Fest-Noz.

Photos © D.R.

Tréveneuc ville fleurie

Concours communal des maisons fleuries 2008

L'amour des fleurs et la recherche esthétique de leur mise en valeur paysagère, ont été récompensés le vendredi 10 octobre lors de la cérémonie du « Fleurissement 2008 » présidée par le Maire, Monsieur GAUFFENY.

Au nom de la municipalité, il a offert des plantes et bulbes aux lauréats de chaque catégorie pour embellir davantage leur jardin en hiver, ainsi qu'une amaryllis aux trois premiers sélectionnés de chaque catégorie ; avec ses félicitations, il a souligné l'importance du renouveau symbolisé par les fleurs, la joie de les planter, de les soigner et de les voir s'épanouir.

Aux catégories officielles, la commune a souhaité ajouter une récompense spéciale « hors catégorie » à une personne dont le travail mérite qu'on s'y attarde : cette année Madame Madeleine LE CUZIAT a été remarquée pour la minutie et l'originalité apportées à créer un jardin ravissant. Une plante fleurie lui a également été remise en reconnaissance de son travail.

Monsieur le Maire a ensuite félicité le personnel des services techniques pour les soins constants apportés à l'embellissement de notre commune, lui permettant de remporter le 1er prix *ex æquo* décerné par le Pays de Saint-Brieuc dans sa catégorie classée 2ème de 501 à 1 000 habitants et, pour la première fois au classement départemental, le 3ème prix *ex æquo* décerné par le Comité Départemental du Tourisme.

Tout en valorisant le décor de nos rues et de nos sentiers, ces récompenses élargissent encore la renommée touristique de notre commune.

LES MEMBRES du JURY

Mme DECHAMBRE de Plourhan, Mme BERTHELOT de Lantic, Mme BLANCHARD conseillère municipale, conduit par Mr VIDAMAN conseiller municipal et Mr LE CALVEZ notre technicien des espaces verts.

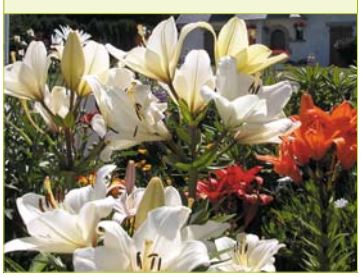

Photos © D.R.

CATEGORIE 1 : MAISONS AVEC PETIT JARDIN		
1er	M. et Mme Henri HERY	rue des Dalliots
2ème	M. et Mme Edouard RAYNAUD	rue des Eruitys
3ème	M. et Mme Jacques PESSET	rue des Vignes
4ème	M. et Mme Denis BLANCHARD	rue de Kercadoret
5ème	Mme CONAN	rue Kervalo
	M. Jean-François LALLAIN	rue Kervalo
	M. et Mme Jean-Jacques RATRIQUE	impasse Bellevue
	M. et Mme Jean ROUXEL	rue des Vignes
6ème	M. et Mme Michel FLAGEUL	impasse des Vignes
7ème	M. et Mme Daniel MATHELIN	rue du Bout de Ville
	M. et Mme Jean-Claude PULCE	allée au Garde
	M. et Mme Robert TOUCHARD	rue de Perhemeno
8ème	M. et Mme Pierre BRIAND	allée au Garde
	M. et Mme François GUILLO	rue de Port Goret
	M. et Mme Pierre HERY	rue de Perhemeno
	M. et Mme LASBLEIZ	rue de Kercadoret
	Mme Marguerite RIPOLL	allée au Garde
9ème	M. et Mme Jean-Claude BODIN	rue des Eruitys
	Mme Huguette CORLOUER	rue Mauretour
	Mme LE PERCHEC	impasse Bellevue
	M. et Mme MELLALI-GAREL	rue de la Froideville
10ème	M. et Mme Michel BOTHEREL	le Pont Gigoule
	M. et Mme Daniel COUTANCE	impasse des Dalliots
	M. et Mme Christian GUILLAUME	impasse des Pommiers
	M. et Mme Jean-Pierre QUERE	impasse des Dalliots
11ème	M. et Mme Michel PERRUCHET	rue des Dalliots
	Mme Monique URIAC	impasse des Dalliots
12ème	Mme Jeanne L'HOTELLIER	rue de Kercadoret
13ème	M. et Mme Georges RAULT	rue des Vignes
14ème	Mme Jacqueline GUEZOU	rue de Kercadoret
15ème	M. et Mme Alexis BLOUIN	rue de Kervalo
16ème	M. Jean-Jacques ALLAIN	rue du Bout de Ville
	M. et Mme Carlos COSTA	impasse Bellevue
	Mme ELLIEN	rue Kercadoret
	Mme Denise LE BARDBU	
	Mme Thérèse FLEURY	rue de Port Goret
17ème	Mme Dominique FOUCROY	rue du Bout de Ville
18ème	M. et Mme LALLEMENT	rue de Kercadoret
Encouragements	Mme Micheline DENIS	rue du Littoral

Photos © D.R.

CATEGORIE 2 : MAISONS AVEC GRAND JARDIN		
1er	M. et Mme René LE CORNEC	rue du Bout de Ville
2ème	M. et Mme François GOUPIL	rue du Bocage
3ème	M. et Mme Pierre GERARD	rue des Vignes
	Mme Marilyne THOMAS	rue de Kerihouet
4ème	M. et Mme Louis HESSEMANS	rue du Littoral
5ème	M. et Mme Bernard GERVAISE	rue des Ruisseaux
	M. et Mme Philippe ROLLAND	rue de Port Goret
6ème	M. Daniel NORMAND	rue du Bec de Vir
	M. et Mme Alain QUELEN	rue des Eruitys
	M. et Mme Jean-Marc TURBAN	rue du Littoral
Encouragements	M. Samy FINKEL	rue du Littoral
	M. et Mme Jean LEGRAND	
	M. et Mme TAVELLA	
CATEGORIE 8 : CAMPINGS		
	Camping Anas	rue du Bec de Vir

CATEGORIE 3 : FAÇADES		
1er	M. et Mme Jean-Claude CHAUVIN	rue de Kercadoret
2ème	Mme Annie ROLLAND	rue de Kercadoret
3ème	M. et Mme CROIZIER	rue des Cletres
4ème	Mme CHAPELET	rue de Kercadoret
CATEGORIE 4 : HÔTELS, RESTAURANTS ET COMMERCES		
Encouragements	Chez Steph	place du Bourg
	Hôtel Anas	rue Port Goret
	Le Crapaud Rouge	
	Le Vivier de Saint-Marc	rue Saint-Marc
CATEGORIE 7 : HEBERGEMENTS TOURISTIQUES SAISONNIERS		
1er	M. et Mme Hubert JOUAN	rue Kerdrape
2ème	M. et Mme Hubert JOUAN	rue de Kerlan
3ème	M. et Mme André JOUANY	rue de Perhemeno
Encouragements	M. et Mme Denis BLANCHARD	rue de Kercadoret
	M. et Mme Henri LE MOIGNE	rue du Bocage
	M. et Mme Pascal SEHAN	rue de Saint-Marc

QUALITÉ DES EAUX

sur nos plages

Cette année les plages de Tréveneuc étaient d'une qualité assez constante :
- **pour Saint-Marc**, l'eau a été de qualité moyenne avec deux prélèvements de bonne qualité en juin et juillet ;
- **pour Port-Goret**, l'eau également globalement de qualité moyenne a eu trois prélèvements considérés comme étant de bonne qualité fin juin, début juillet et début août.

Photo © www.pacopako.info

COQUILLAGES & CRUSTACÉS

Quelques recommandations aux pêcheurs à pied

- S'éloigner des lieux des sorties d'égoûts, ruisseaux, zones de mouillages.
- Ne ramasser que la quantité de coquillages et crustacés qui sera consommée le jour même.
- Remettre les cailloux en place sans les retourner pour laisser le temps à la faune aquatique de se développer.
- Les laver et rafaîchir à l'eau de mer pendant la pêche.
- Ces coquillages et crustacés doivent rester vivants jusqu'à leur préparation.
- Ne pas les conserver dans l'eau, mais au frais (environ à 10°C) dans un panier humide. Une cuisson de quelques minutes limitera les risques microbiologiques.

Si vous ne pêchez pas vous-même, sachez que l'achat et la vente des produits de la pêche de loisir sont interdits.
Si vous achetez des coquillages, sachez que les établissements de production font l'objet d'une surveillance permettant de garantir la qualité des fruits de mer mis sur le marché.

Les potins du jardin

Pendant l'hiver, préparons-nous à lutter contre les nuisibles au prochain printemps.

LES LIMACES

Coquilles d'œufs : Les coquilles d'œufs broyées empêchent les limaces de grimper sur nos plantes et de les dévorer. Pour décourager les gastéropodes de grimper sur vos plantes, placez une barrière de coquilles d'œuf écrasées au pied de celles-ci.
Les cendres de cheminée : Ne jetez pas vos cendres de cheminée, il faut les répandre autour des semis de salades : les limaces ne les mangeront plus puisqu'elles n'arrivent plus à « marcher/glisser » sur les cendres. En plus les cendres permettent d'enrichir le sol. Cependant leur teneur en sels minéraux dépend du bois qui a été brûlé. Elles contiennent « en général » du phosphore, du calcium, du magnésium et de la potasse, dans des états plus ou moins solubles.
Les alternatives : Vous pouvez trouver en jardinerie de la « terre d'infusoires », poudre constituée de squelettes d'algues marines dont la structure microscopique est coupante pour les gastéropodes. Pour être efficace, elle doit, comme les cendres, être appliquée après chaque pluie, autour des plantes à protéger.

LES PUCERONS

Une vraie galère, rosiers, dahlias, capucines, légumes, ils sont partout et avant les produits chimiques très dangereux dont beaucoup devraient être interdits à la vente. Les coccinelles, leur principal prédateur, ont quasiment disparu, empoisonnées par les produits chimiques.
Essayez avec succès ce truc ancien sans aucun danger et d'un coût nul : **L'eau savonneuse.** 20 cl d'eau dans un pulvérisateur additionné d'une cuillère à soupe de savon noir, liquide vaisselle ou de savon liquide pour le carrelage. Vous serez surpris de l'efficacité, aucun risque pour les feuillages, vous bannirez à jamais les produits toxiques.
L'eau et l'ail : cette solution combat les pucerons, les maladies dues aux champignons à condition de l'utiliser dès sa préparation. 4 gousses d'ail pour un litre d'eau ; dans un pot, on recouvre l'ail hâché menu d'eau bouillante. On couvre. On laisse reposer une heure et on utilise la préparation aussitôt.

LES MAUVAISES HERBES

Nous avons déjà noté que l'**eau de cuisson des pommes de terre** était plus efficace lorsque l'eau était bouillante. Nous pouvons rajouter comme herbicide l'**eau de cuisson des pâtes alimentaires**. Arroser les allées avec de l'eau chaude additionnée de gros sel.

TRUCS EN VRAC

- **Votre minet gratte dans un massif de fleur ?** Mettez une coupelle d'eau mélangée avec un peu de moutarde, l'odeur le repoussera.

- **Encore avec des œufs :** Utilisez l'eau de cuisson des œufs durs ou des légumes pour arroser vos plantes, vous leur donnerez ainsi des minéraux sans engrais chimiques.

- **Pas de maladies sur les échalotes :** Plantez les échalotes au sommet du sillon et ne pas couvrir le bulbe. Surtout, il ne faut pas avoir étalé ni compost, ni fumier au cours de l'année précédente. Enfin il faut répandre sur la zone plantée de la cendre de bois et la renouveler pendant la période de croissance de l'échalote.

- **Un persil en pleine forme :** c'est déprimant de voir que les brins sont souvent jaunes et chétifs. Deux astuces vous permettront d'obtenir un persil sain et vigoureux. Il faut semer les graines mélangées à du marc de café sec et il faut planter de chaque côté du sillon de persil deux rangs de poireaux ; C'est très efficace.

Le développement durable : L'OPÉRATION « ECOWATT EN BRETAGNE »

QU'EST-CE QUE L'OPÉRATION « ECOWATT EN BRETAGNE » ?

Il s'agit d'une campagne de communication originale et innovante visant à sensibiliser le grand public de la région Bretagne au thème des pics de consommation d'électricité observés par RTE chaque hiver. Basée sur l'interactivité et sur la mobilisation « citoyenne », elle repose sur le site internet EcoWatt au moyen duquel RTE déclenchera des « alertes consommations élevées »* (analogues aux journées vertes, oranges ou rouges de Bison Fûté).
(*) Outre cette possibilité de s'inscrire aux « alertes citoyennes » le site fournira également des explications sur les enjeux de l'approvisionnement électrique de l'ouest de la France et des conseils pratiques et utiles pour réduire sa consommation d'électricité.

www.ouest-ecowatt.com

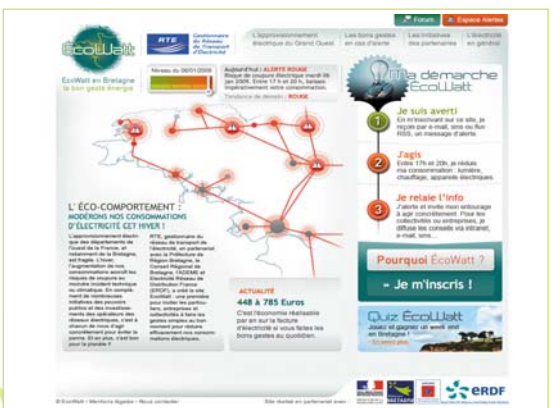

Photo © EcoWatt

De Tréveneuc à Maryborough...

1874 : Un Tréveneucois intrépide quitte notre village à pied pour, après de multiples péripéties, faire souche sur le continent de ceux qui marchent la tête à l'envers : **l'Australie**

Septembre 2008 : l'arrière-petite-fille de ce « diable » de crapaud rouge, vient à Tréveneuc découvrir la terre de ses ancêtres et vous lance à tous un appel :

« N'auriez-vous pas une attache avec la branche de ma famille restée à Tréveneuc ou connaîtriez-vous quelqu'un ? »

Mme Patricia Wiltshire (c'est le nom de cette descendante) vous parle :

« Naturellement je n'ai pas connu mon arrière-grand-père, mais son souvenir m'est apparu de plus en plus précis quand enfant à Brisbane dans le Queensland, des histoires sur sa vie me furent transmises. Au début ce fut mon père qui me parlait de lui. J'appris que ce grand-père était français et qu'il s'était embarqué « clandestinement » pour l'Australie.

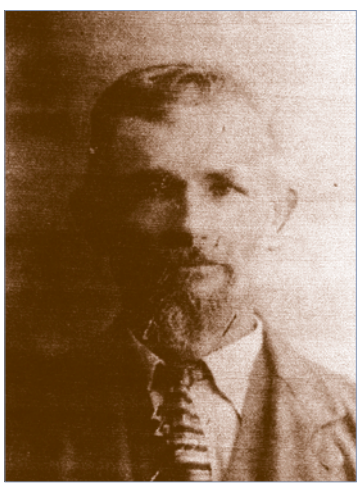

Photos © P. Wiltshire

J'ai surtout adoré l'histoire de son tatouage : un immense bateau à voile sur son dos. Au grand plaisir de mon père et de tous les petits-enfants, ce bateau avait l'air de glisser sur les vagues lorsque mon arrière-grand-père le faisait admirer, faisant rouler les muscles de son dos…

Plusieurs années passèrent et de plus en plus je désirais en apprendre davantage sur cet arrière-grand-père, sa famille française et son village d'origine. Pendant plusieurs années, la localisation de ce village a échappé à tous ses « descendants ». Nous n'arrivions pas à le situer sur une carte et n'arrivions à rien découvrir sur mon arrière-grand-père. Des aïeuls ont visité la France et moi-même j'ai cherché dans les Archives du Havre en 1996, sans succès. Puis grâce à la ténacité et la perspicacité d'une cousine : Joan Lum, nous découvrîmes que le nom de « Peres » que nous recherchions était en fait orthographié en France : « Piresse » et que le village que personne n'avait déchiffré était : Tréveneuc. Ces découvertes établies j'obtins très rapidement une copie de son acte de naissance. Je suis allée sur Internet et ai cherché toutes les informations possibles sur Tréveneuc, j'y ai trouvé cette vieille carte postale de Saint-Marc avec une femme debout sur un rocher regardant la mer, photo pour ainsi dire identique à une de mes photos sur l'Isle de Stradbroke (mais avec une cinquantaine d'années d'écart…). Quelle coïncidence ne trouvez-vous pas ?

Mme P. Wiltshire ((Australie) & Carte postale de Saint-Marc

Je fais donc appel à tous les généalogistes de bonne volonté que vous, Tréveneucois, pouvez connaître ou être :

Mon arrière-arrière-grand père est né à Saint-Agathon le 29 septembre 1820, il a épousé une Tréveneucoise : Jeanne-Marie Lagnes le 24 janvier 1849.
Sur l'acte de mariage il y est mentionné que cet ancêtre était « domestique » (garçon) ; éventuellement si les actuels propriétaires du château de Tréveneuc avaient dans leurs registres des notes sur lui, j'apprécierai beaucoup qu'ils me les fassent suivre.
Par les registres, je sais qu'un M. Claude Le Gal était le parrain de mon arrière-arrière-grand-mère et qu'il était « jardinier » travaillant donc sans doute pour le Château…

Mon arrière-grand-père : Jean-François Piresse est né le 16 décembre 1849 à Tréveneuc, il eut des frères et une sœur qui ont certainement continué la « lignée française» sur Tréveneuc dont :
- Jean-Louis Piresse né le 03 février 1852 à Tréveneuc
- Jeanne-Marie Piresse née le 27 mars 1853 à Tréveneuc

- Jean-Baptiste Pirres né le 04 juin 1862 à Tréveneuc

L'orthographe du nom de famille de cet aïeul commence à évoluer vers celui de Pierre, il faut dire qu'à l'époque l'orthographe… on n'entendait pas encore parler de Baccalauréat ! D'autres noms de famille me sont apparus sur certains documents comme parents tels : Pierres, Boizard, Lagnes, Le Gal et Tanguy…

Quant à mon grand-aïeul, ce fameux « pigeon voyageur », parti de Tréveneuc, il embarqua clandestinement au Havre, passa ensuite à Londres, pour déserter son bateau surnommé « l'affameur des mers » et se sédentariser à Maryborought (Australie) en 1874 ! Là, il se maria à une « suédoise » : Hilda Standquist. Ils vécurent une vie longue et heureuse dans le Queensland et plusieurs descendants de Jean-François Piresse le « Tréveneucois » continuent à vivre dans cette région. La maison en bois que Jean-François a construit pour sa famille dans Thomas street, à Maryborough, existe toujours, bien que la jolie véranda treillissée ait été fermée. Une autre de ses arrière-petites-filles, Helga Sten, a écrit l'histoire de sa maison et ses souvenirs.

Maintenant de retour en Australie, quand je suis sur des rochers regardant la mer, je pense, non seulement au passé, à mon arrière-grand-père et à mes autres ancêtres qui naviguèrent sur les mers, mais aussi à mes nouveaux amis, les Tréveneucois et je les imagine heureux dans ce joli village où est né mon arrière-grand-père : Tréveneuc. »

par Patricia WILTSHIRE

Activités culturelles tréveneucoises

LES JOYEUX PETITS SOULIERS

« Les Joyeux Petits Souliers » est une chorale d'enfants venus d'Ukraine qui fait chaque année une tournée en Côtes d'Armor au profit des orphelins et de l'hôpital pédiatrique de Lviv qui s'occupent des enfants victimes des conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Le 30 juillet, une vingtaine de jeunes filles a donné un récital dans la Chapelle Saint-Marc ; elles nous ont émerveillés successivement avec des airs religieux puis dans une deuxième partie des airs traditionnels ukrainiens.

Photo © A.-F. Gaudefroy

Photo © 360 Ouest

PAROLES D'HIVER

Pour sa première édition à Tréveneuc, Paroles d'hiver s'est installé à l'Anas. Anne MARCEL, accompagnée par Clothilde GILLES et son violoncelle, nous a conté ce qui mène le monde, de l'amour à la vengeance, du désespoir à la joie… À l'issue de ce spectacle, la soixantaine de spectateurs a profité du traditionnel pot convivial avec les artistes. Souhaitons que les petits riens printaniers aient autant de succès.

L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

Grace à l'aide de l'Office Départementale de Documentation Pédagogique, nous avons eu le plaisir de retrouver une classe d'autrefois : tableau noir, vieux livres, bureaux avec encrier, buvard, carte de France aux murs… Un moment d'émotion pour ceux qui ont connu ces instruments, découverte passionnante pour nos enfants qui ont pu imaginer une « rentrée des classes » avec blouses, portes-plumes, bonnet d'âne…

Photo © D.R.

Photo © D.R.

LE PETIT TRAIN DES CÔTES DU NORD

À l'occasion du premier après-midi récréatif destiné aux personnes âgées de la commune, le 29 septembre, la société RS production et l'association des chemins de fer des Côtes du Nord ont présenté le film « Le petit train des Côtes du Nord » retraçant les grands moments du petit train ainsi que la construction des ouvrages d'art sous la direction d'Harel de La Noé. Cette projection, de qualité remarquable, mêlant images d'archives et témoignages a enthousiasmé le public venu nombreux. Une prochaine séance retraçant l'histoire du réseau d'évasion Shelburne est d'ores et déjà envisagée.

La mairie de Tréveneuc

2 place du bourg - 22410 Tréveneuc
Tél. 02 96 70 84 84 - Fax. : 02 96 70 96 63

Site internet :
www.treveneuc.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au samedi :
de 9h00 à 12h00

Gwenn COSTE
secretaire.mairietreveneuc@megalis.org

Isabelle MESSAÏ
accueil.mairietreveneuc@megalis.org

SERVICES TECHNIQUES

Pierre MAHON
Denis LE CALVEZ
Bruno CASOLA

Isabelle CARPIER
Agent d'entretien

ÉLUS MUNICIPAUX

Louis GAUFFENY
Maire.

Daniel NORMAND
1ère adjoint – Urbanisme, travaux.

Claudine LE BOUFFO
2ème adjointe - Affaire sociales
et petite enfance.

Anne-France GAUDEFROY
3ème adjointe - Culture, jeunesse, sports.

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES MUNICIPAUX

Michèle BLANCHARD
Marie-Christine BOULET
Pierre BRIAND
Guy CHARBONNIER
Olivier CONAN
Gisèle GUIZELIN
Bernadette JACQUEMARD
Linda LE BERRE
Marc LOOSVELDT
Marcel SERANDOUR
Jean-Pierre VIDAMAN

PERMANENCES DES ÉLUS

Monsieur Louis GAUFFENY, maire
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
et samedi de 9h30 à 12h00.

Monsieur Daniel NORMAND, 1er adjoint
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
et le samedi sur rendez-vous.

Madame Claudine LE BOUFFO,
2ème adjointe
Samedi de 10h30 à 12h00.

Madame Anne-France GAUDEFROY,
3ème adjointe
Sur rendez-vous.

PLAQUES NUMÉRIQUES DE RUE

Numéro blanc sur fond bleu, vos plaques numériques de rue sont disponibles en Mairie.

Les services à Tréveneuc

AGENCE POSTALE MUNICIPALE

Gérante : **Katia POULIZAC**
2 place du Bourg - 22410 Tréveneuc
Tél. : **02 96 70 84 83**
Du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE *Alain Guel*

2 place du Bourg - 22410 Tréveneuc
Tél. : **02 96 70 84 81**
Le lundi de 18h00 à 19h00
Le mercredi de 16h30 à 18h30
Le samedi de 17h30 à 18h30
Fermée les veilles de fêtes et jours fériés

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE *Saint-Jean de Tréveneuc*

4 rue de Perhéméno - 22410 Tréveneuc
Tél. : **02 22 10 04 68**

BABY-SITTER

Un fichier est disponible en mairie.

INFIRMIÈRES

ROBIN, HOUARD, DANIEL Saint-Quay-Portrieux :
02 96 70 47 82
DUVAL, PIERRE, LE PUIL : 02 96 70 37 46

MARCHÉS LOCAUX

Lundi :	Saint-Quay-Portrieux (Port)
Mardi :	Étables-sur-Mer
Mercredi :	Plouha
Jeudi :	Binic
Vendredi :	Saint-Quay-Portrieux (Centre)
Samedi :	**Tréveneuc** (Marché estival)
Dimanche :	Étables-sur-Mer

SERVICES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage estival :
du 30 juin au 31 août.
Les mercredis et samedis matin.
Ramassage hivernal :
reprise le lundi 1er septembre au 30 juin.
Les mercredis matin.
Pensez à sortir vos poubelles la veille des ramassages. L'achat d'un deuxième conteneur est possible en mairie.

COLLECTES DIVERSES EN DÉCHETTERIES

Cartons, papiers, verre, plastiques, piles, batteries, ferrailles, encombrants, haies et déchets verts sont déposables toute l'année.
à Étables-sur-Mer : Zone des Islandais.
Tél. : **02 96 74 14 64**
du lundi au samedi (fermé le mardi).
De 9h00 à 12h00
et 13h30 à 18h00
à Plouha : au Grand Étang.
Tél. : **02 96 22 57 11**
le lundi, mercredi et samedi.
De 9h30 à 12h22
et 14h00 à 18h00

GESTION DE L'USINE DE LANTIC

Traitement des O.M.

Tél. : **02 96 70 70 40** : Plate-forme de compostage des déchets verts - Traitement des souches - Centre d'enfouissement des déchets - Stockage des plaques d'amiante liée.

Tarifs municipaux

SALLE DES LOISIRS	Résidents tréveneucois	Résidents extérieurs
Apéritifs	90 €	150 €
Repas	300 €	400 €
Buffet	200 €	280 €
ÉQUIPEMENTS	Réservés aux Tréveneucois	
Tente : 12 x 5 m	90 €	
Tente 8 x 5 m	80 €	
Camion avec chauffeur (pour le transport du matériel communal loué)	80 €	
CONCESSION AU CIMETIÈRE		
15 ans	120 €	
30 ans	225 €	
50 ans	410 €	
CONCESSION AU COLUMBARIUM		
10 ans	470 €	
20 ans	845 €	
30 ans	1 265 €	
SALLE D'EXPOSITION En période de vacances scolaires exclusivement	Tarifs/journée Résidents	Tarifs/journée Extérieurs
sans chauffage	10 €	10 €
Avec chauffage	10 €	20 €
FORFAITS ASSAINISSEMENT		
pour nouvelle tranche	550 €	
pour une nouvelle construction	1 470 €	
TAXE DE SÉJOUR Du 1er mai au 30 septembre de chaque année, en application de la délibération du 29/11/20022	Tarifs par jour et par personne de plus de 12 ans	
Dans les meublés	0,30 €	
Dans les hôtels, les campings...	0,30 €	

Nouvelles taxes

Applicables dès le 1er janvier 2009,
fixées par la loi de finances du 27/12/2008

PASSEPORT
Adultes : **89 €** (au lieu de 60 €)
Mineurs de 15 à 18 ans : **45 €** (au lieu de 30 €)
Mineurs de moins de 15 ans : **20 €**
CARTE D'IDENTITE
25 € pour les personnes ne fournissant pas leur ancienne carte lors du son renouvellement.
CARTE GRISE
Pour la gestion des certificats d'immatriculation des véhicules dont le montant est fixé à **4 €**

Etat civil 2008

749 habitants à Tréveneuc au 1er janvier 2009 (INSEE)

NAISSANCES		
31 janv.	**Amranne CHAUMUZEAU**	**La Ville Quinio**
4 mars	**Eva de CLERCK**	**rue de Tournebride**
10 mars	**Noa DERRIEN**	**rue des Ruisseaux**
15 mars	**Rosa LE PERDU**	**rue du Douérault**
28 avril	**Léna GROSMESNIL**	**rue de Kerihouet**
31 août	**Aëlle CHERMAT**	**rue de la Froideville**
21 sept.	**Manon MOIZAN**	**rue des Dalliots**
12 nov.	**Antoine TAVELLA**	**rue du Littoral**
25 nov.	**Naïade LICCARDI**	**rue des Ruisseaux**
23 déc.	**Quentin DE CLERCK**	**rue de Kercadoret**
25 déc.	**Norah ANDRE**	**impasse de la Froideville**
MARIAGES		
1er avril	**Aude ADNET et Guirec CHAUMUZEAU**	**La Ville Quinio**
21 juin	**Martine LE COQ et Jean-Claude COLSON**	**Le Pont Gigoulé**
28 juin	**Audrey HOUILLOT et Erwann LE GALLE**	**Rue de Kerézen**
28 juin	**Brigitte GUINOISEAU et Jean-Claude LE LAY**	**Allée au Garde**
19 juil.	**Laurence LE CORNEC et Stéphane LAUNAY**	**rue des Vignes**
23 août	**Fanny PEDRON et Olivier RIALLIN**	**rue de Kercadoret**
6 sept.	**Aurore PREVOT et Philippe PINEL**	**allée au Garde**
DECES		
12 janv.	**M. Marc PARRENT**	**impasse des Dalliots**
02 fév.	**Mme Alice GAUTARD**	**rue de Kercadoret**
14 mars	**M. Henri THOMAS**	**rue de Keriouet**
15 mai	**M. Albert RASSOUW**	**rue de Kercadoret**
1er juin	**M. Bertrand L'HEGARET**	**rue des Dalliots**
14 juin	**M. Georges SAHUQUE**	**allée au Garde**
6 juil.	**Mme Renée MACE**	**rue de Kercadoret**
18 sept.	**Mme Marie LIARD**	**rue du Bocage**
INHUMATIONS DANS LE CIMETIERE		
11 juin	**Mme Louise GUILLOU**	**Décédée à Saint-Brieuc**
17 avril	**Mme Marie-Thérèse LAIGNON**	**Décédée à Saint-Brieuc**

Réglementations à Tréveneuc

PLAN NATIONAL DE GESTION DE LA CANICULE

Comme chaque année depuis l'année 2004, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor reporte « le plan canicule » du 1er juin au 31 août 2008. En cas de déclenchement de ce plan par la Préfecture, les personnes qui désireront être recensées en feront la demande en mairie. Les demandes par les tiers (parent, voisin, médecin traitant…), ou morale (CCAS, service de soins à domicile…), seront faites par écrit et à la condition que la personne concernée soit informée de cette demande et ne s'y oppose pas. Il est à noter qu'en cas d'absence d'opposition clairement manifestée, le consentement sera présumé.
Téléphone Mairie : **02 96 70 84 84**
E.mail : accueil.mairietreveneuc@megalis.org

LES BRUITS

« Extrait préfectoral du 27/02/1990 - article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ne peuvent être effectués que les :

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 19 h 30
Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00
et de 15 h 00 à 19 h 00
Les dimanches et jour fériés :
de 10 h 00 à 12 h 00

Suite aux réclamations déposées en mairie par plusieurs personnes, nous rappelons aux **propriétaires de chiens** de ne pas les laisser divaguer en tous lieux car ils représentent un danger pour tous : piétons et enfants, autres chiens tenus en laisse, circulation des divers véhicules…
Respecter également le voisinage contre leurs aboiements qui expriment généralement envers leurs maîtres négligents, des appels à plus de soins et d'attentions. »

DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES OU DE FRELONS

Ces renseignements sont fournis par les sapeurs-pompiers qui n'interviennent plus dans la destruction de ces nids, réservant leurs déplacements pour les cas urgents d'attaque ou de proximité dangereuse. Les nids enterrés, ou dans un tronc d'arbre, ou dans un mur ne constituent pas un risque immédiat à condition, bien sûr, de ne pas s'en approcher.
En cas de besoin, consultez les pages jaunes de l'annuaire téléphonique 2008 des Côtes d'Armor, pour choisir l'entreprise de désinsectisation qui vous conviendra.

PÊCHEURS À PIED

En période des grandes marées, découvrir et ramasser à pied les coquillages et crustacés est un véritable plaisir pour beaucoup d'amateurs. Mais attention ces prélèvements doivent être effectués dans le souci de préserver toutes les espèces qui peuplent notre littoral. Pour cela, il est primordial de bien remettre en place, sans les retourner, toutes roches et cailloux remués afin de laisser le temps à la faune aquatique de se développer.
Et, surtout… résister à la tentation de prélever dans cette nature plus que la quantité qui sera consommée le jour même, afin que le « trop ramassé » ne finisse pas inutilement dans les poubelles !

ANCRAGES À SAINT-MARC

Chaque plot d'ancrage de bateau dans l'anse de Saint-Marc appartient à des utilisateurs soumis à une location réglementée et gérée par « l'association des Plaisanciers de Saint-Marc ». L'appropriation d'un plot par un utilisateur étranger à cette association est illicite, donc interdite.

PORT GORET et SAINT-MARC
Pendant la saison estivale

« Baignades non surveillées » en prévention et responsabilisation des plagistes sur les dangers d'une baignade imprudente.
« Interdit aux chiens » même tenus en laisse, du 15 juin au 15 septembre (Arrêté municipal du 15 juin 1990) pour l'hygiène et la tranquillité de tous sur la plage.
« Le stationnement des camping-cars » interdit du 1er juillet au 31 août de 10 h à 19 h 00, sur le parking et la rue de Port Goret. (Arrêté municipal du 24 juillet 2001). Possibilité de stationnement non réglementé sur le parking vert adjacent. Entrée par le parking goudronné.

TAXE DE SÉJOUR
Sur les locations saisonnières, les gîtes, les meublés, les hôtels et les campings.

Il est rappelé aux propriétaires qu'en application de la délibération du 29/11/2002, ils doivent percevoir auprès de leurs locataires saisonniers, la taxe de séjour du 1er mai au 30 septembre. Cette taxe doit être reversée en Mairie avant le 15 octobre de chaque année. Pour cela, un carnet à souches est fourni gratuitement par la Mairie :
- Le 1er feuillet du carnet est remis au locataire lors du règlement.
- Le 2ème feuillet (souche du carnet) est présenté en Mairie à la fin de chaque mois avec les sommes qui ont été perçues.
Soit 0,30 € par jour et par personne à partir de 13 ans inclus.

LES FEUX DE PLEIN AIR
Extraits de l'arrêté du Maire en date du 09/12/2004

Le Maire de Tréveneuc,
- Considérant qu'il incombe au Maire de prévenir des risques d'incendie et de préserver la salubrité publique du fait des nuisances que ces feux de plein air génèrent pour le voisinage,
ARRETE :
Article 1 : le brûlage en plein air des ordures ménagères est strictement interdit sur l'ensemble du territoire de la commune.
Article 2 : le brûlage en plein air des matières végétales issues de jardins des particuliers est toléré, excepté durant la période estivale arrêtée du 16 juin au 15 septembre où il est interdit.
Article 3 : les déchets de jardin pour la période sus-visée devront être déposés par les personnes concernées à la déchetterie la plus proche, c'est-à-dire « Zone des Islandais à Étables-sur-Mer ».
Article 4 : copie du présent arrêté est transmise à M. le Préfet des Côtes d'Armor à la Gendarmerie d'Étables-sur-Mer...

BRULAGE ET ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS
Extrait de l'arrêté du Maire en date du 06/06/2006

Le Maire de Tréveneuc,
- Dans un souci de santé publique et de protection de l'environnement,
- Considérant qu'il est nécessaire de prévenir les risques de pollution de l'air et du sous-sol et d'éviter les désagréments subis par le voisinage, arrête :
Article 1 : le brûlage en plein air des matériaux de construction et de déchets artisanaux, bois et cartons compris est strictement interdit sur l'ensemble du territoire de la commune.
Article 2 : tout enfouissement de matériaux de construction ou de déchets artisanaux, bois et cartons compris, est formellement interdit sur tout le territoire de la commune.
Article 3 : toute infraction au présent arrêté fera l'objet d'un procès-verbal qui sera transmis à la Gendarmerie d'Étables-sur-Mer.
Article 4 : le présent arrêté fera l'objet d'une publication dans le bulletin municipal, sera remis lors de tout dépôt de permis de construire ou de rénovation sur le territoire communal .
Article 5 : copie du présent arrêté est transmise à Monsieur Le Préfet des Côtes d'Armor, la Gendarmerie d'Étables-sur-Mer, toutes les entreprises implantées sur la commune...

La communauté de communes Sud-Goëlo

Aux Fontaines Gicquel - Rue Pierre de Coubertin

S.S.I.A.D. SUD-GOËLO
Service de soins infirmiers à domicile.

Association loi 1901, qui assure les soins d'hygiène et le toilette sept jours sur sept, de 9h à 12h et de 17h à 20h. Bureau ouvert de 9h à 12h du lundi au vendredi. Samedi, dimanches et jours fériés réservés pour les cas particuliers.
Maison des Solidarités
Z.A. des Villes Robert, 7 rue Vauban
22680 Étables-sur-Mer
Tél. : 02 96 65 47 52
Fax. : 02 96 70 65 53
servicesoinsudgoelo@wanadoo.fr

Photo © D.R.

PISCINE « GOËLYS »
ESPACE AQUALUDIQUE

Pentagliss, Hammam - Sauna, Toboggan, Aquagym, Solarium, Jacuzzi… Pour enfants et adultes : cours d'apprentissage et de perfectionnement à la natation, aquagym, etc.
Dates et horaires d'ouverture disponibles en mairie.
Renseignements : 02 96 69 20 10.

HALTE-GARDERIE
« POTES ET POTIRON »

La halte garderie accueille de manière occasionnelle les jeunes enfants du secteur âgés de 2 mois à 4 ans pour une heure ou la journée. La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus et du nombre d'enfants.
Renseignements :
Madame Adeline DELAUNAY.
Tél. : 02 96 69 24 04

RELAIS PARENTS
ASSISTANTS MATERNELS

Renseignements :
Geneviève POYARD-GOUJON
Communauté de communes SUD-GOELO
Rue Pierre de Coubertin
22520 BINIC
petitenfancesudgoelo@wanadoo.fr
Tél. : 02 96 69 27 07 - 06 87 35 69 15

GOLF DES AJONCS D'OR

Parcours 18 trous à Lantic.
Propose un forfait découverte et également un stage d'initiation au golf avec apprentissage des longs cours et travail autour et sur les greens. Accès au practice et parcours compact.
Renseignements :
Monsieur ROPERCH, directeur.
Tél. : 02 96 71 90 74

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LE RECENSEMENT

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux et a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français (les garçons nés après le 31 décembre 1978 et les filles nées après le 1er janvier 1983)

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser **à la date anniversaire de leurs 16 ans**, et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

Exemple : un jeune né le 15 novembre 1993 ne peut se faire recenser à la mairie qu'à partir du 15 novembre 2009 et en aucun cas avant cette date.

De 16 à 18 ans

Une « **attestation de recensement** » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

De 18 à 25 ans

Le recensement permet d'effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). À l'issue de cette journée un « **certificat de participation** » est remis au jeune et il est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, concours de la fonction publique…).

Le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales.

Pour en savoir plus : **Centre du Service national de Brest** – 8, rue Colbert – 29200 BREST
Tél. : 02 98 37 75 57 – Fax : 02 98 37 75 59 – com-csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr
www.defense.gouv.fr (rubrique « jeunes et JAPD »)

RECRUTEMENT

Les armées recrutent plus de 35 000 jeunes gens par an, dans des domaines variés allant des métiers de bouche jusqu'aux métiers de la mécanique et de l'électronique en passant par la santé, l'administration, la sécurité, les transmissions…
Renseignements au :
- Armée de terre : 02 96 01 58 08
- Armée de l'air : 02 99 30 79 43
- Marine Nationale : 02 96 78 10 84

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées est également présent dans différents points du département selon le calendrier suivant :

PAIMPOL
Espace emploi - Centre Henri Dunant
1er mercredi du mois : 9h30 - 11h30

GUINGAMP
Mairie - 1, place du Champ du Roy
2ème mercredi du mois : 14h00 - 16h00

LOUDÉAC
Maison de l'emploi - 1, rue de la Chesnaie
2ème mercredi du mois : 9h30 - 11h30

LANNION
Centre Jean Savidan - 19, rue Jean Savidan
3ème mercredi du mois :10h00 - 12h00
14h00 - 16h00

DINAN
CIO - 2, rue du 18 juin 1940
4ème mercredi du mois :10h00 - 12h00
14h00 - 16h00

Les services dans votre département

A.P.A.
Allocation Personnalisée d'Autonomie

Qui peut en bénéficier ?
- Toute personne âgée de 60 ans et plus.
- Attestant d'une résidence stable et régulière en France.
- Incapable d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie liée à son état physique ou mental.

À noter : pour tous renseignements relatifs à l'U.N.A. et l'A.P.A s'adresser au C.C.A.S. de la Mairie – Tél. : 02 96 70 84 84

TRES IMPORTANT : en cas d'hospitalisation et avant la sortie de l'établissement pensez à contacter votre Mutuelle qui, éventuellement et en cas de besoin, pourra vous accorder des heures pour une aide ménagère lors de votre retour au domicile. Ceci sans condition d'âge.

ARMOR EMPLOI

5, rue de la Poste – B.P. 24 - 22590 Pordic
Tél. : 02 96 79 08 67

- Pour vos besoins de travaux de bricolage, ménage, jardinage, garde d'enfants au-dessus de 3 ans, accompagner les personnes âgées lors de leurs déplacements…
- Dans le cadre des emplois familiaux, vous pourrez éventuellement déduire de votre fiscalité, la facture Armor Emploi.
- Trouver du travail n'est pas facile : l'Association peut en attendant, vous proposer des travaux chez les particuliers, les artisans ou les commerçants.

Ouverts du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

ASSEDIC

Un seul numéro de téléphone pour accéder aux services, l'Assedic de Bretagne regroupe tous ses services téléphoniques aux demandeurs d'emploi sous un seul numéro à quatre chiffres : 3949
Coût d'appel 0,11 € par appel et non par minute.
- Pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi.
- Pour actualiser sa situation.
- Pour consulter son dossier ou s'informer d'un paiement.
- Pour signaler un changement de situation
- Pour obtenir une attestation ou se renseigner auprès d'un conseiller Assédic.

LES BOUCHONS D'AMOUR

J.M. DUCHENE – Snack-Bar « LE BACCHUS »
1, avenue Foch – 22520 Binic
Tél. : 02 96 73 60 10
bouchonsdamour22520@wanadoo.fr

Association créée et parrainée par Jean-Marie BIGARD, cette association nationale mutualise le partage des bénéfices récoltés aux régions par le recyclage des bouchons en plastique. C'est ainsi que, grâce à ce parrainage, 68 000 euros ont pu être redistribués depuis le 1er janvier 2007 pour apporter une aide à des handicapés costarmoricains. ATTENTION : seuls sont acceptés les bouchons en plastique des bouteilles d'eaux plates ou gazeuses, ou de lait.

BUREAU INFORMATION JEUNESSE
MISSION LOCALE

17, rue Jean Métairie - B.P. 2380
22023 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. : 02 96 68 15 68

Conseille et oriente les personnes, de moins de 26 ans, sur les problèmes relatifs à l'emploi, formation, logement, santé, loisirs…
Permanences d'accueil sur rendez-vous, les jeudis après-midi dans les mairies de Binic, Etables-sur-Mer, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux.

Permanences de
LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure des permanences tous les mercredis à :
- la Mairie de Saint-Quay-Portrieux de 13h30 à 15h00
- la Mairie d'Etables-sur-Mer de 15h15 à 16h30

Pour joindre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et simplifier vos démarches il existe un numéro unique d'appel pour tout le département : le 08 20 90 41 79.

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Nommé par le 1er président de la Cour d'appel de Rennes

Monsieur Théo LE DIOURON assure une permanence le premier mardi de chaque mois en mairie d'Étables-sur-Mer de 9h00 à 12h00.

LE C.A.U.E.
Conseils Architecture Urbanisme et Environement

La Mission Territoriale de Saint-Brieuc
5, rue Jules Vallès - 22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 75 66 85

La Communauté de Communes Sud-Goëlo est adhérente pour tout le Canton à ce service, qui met gratuitement une équipe d'architectes, urbanistes et paysagistes, à la disposition des personnes ayant un problème d'aménagement pour leur construction. Pour le conseil aux particuliers désirant construire, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mission Territoriale de Saint-Brieuc.

Les dons versés au C.C.A.S.

« En référence aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, les dons versés au profit d'œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt »
Cette référence est applicable aux montants généreusement versés au profit de notre Centre Communal d'Action Sociale. Le reçu délivré au donateur par la mairie sera déductible de la déclaration annuelle des revenus.

C E S U
Cheque Emploi-Service Universel

Utilisé comme un chèque bancaire ou postal ou sous forme de pré-financement, à valeur prédéfinie est diffusé par des organismes financeurs ayant passé convention avec l'Etat. Le particulier employeur pourra payer les services prestataires dotés de l'agrément qualité préfectoral ou autorisés par le Conseil Général (aides aux personnes dépendantes et aux enfants). L'agrément est facultatif pour financer un emploi direct. Pour se les procurer, se renseigner à l'agence bancaire, au bureau de poste ou à la Caisse d'Epargne qui gère votre compte.

MAISON DES SOLIDARITES

Z.A. des Villes ROBERT
7, rue Vauban - 22680 Étables-sur-Mer

Regroupe les 3 associations suivantes intervenant sur les 6 communes cantonales : « Les Restos du Cœur », « Le Secours Populaire », « Le Secours Catholique ».

CICAS
Centre d'Information de Conseil et d'Aide aux Salariés

2 A, rue Saint-Vincent-de-Paul
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 08 20 20 00 75

- Des conseillers retraite vous reçoivent sur rendez-vous.
- Pour toute demande de dossier d'estimation ou de retraite complémentaire 4 mois avant votre départ en retraite veuillez contacter le service téléphonique CICAS. Lors de votre appel n'oubliez pas de vous munir de votre carte Vitale.

La CITE DES METIERS
Des Côtes d'Armor

Zoopôle - 22440 Ploufragan
Tél. : 02 96 76 51 51
www.citedesmetiers22.fr

- Viv'Emploi : La semaine des métiers du vivant. Tél : 02 96 79 2 33 - vivemploi@yahoo.fr
- Les métiers de l'agriculture et du vivant : Productions, services et conseils, vente et commerce, soins et qualité.
- Les mercredis de l'apprentissage : La chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor de Saint-Brieuc et le Centre de Formation des Apprentis de Ploufragan proposent cette année encore les Mercredis de l'apprentissage permettant aux jeunes et à leurs familles de découvrir les métiers de l'artisanat et la formation par apprentissage. Ces mercredis débuteront le 28 janvier 2009.

www.artisans-22.com

Pour échanger avec des professionnels, s'informer sur les formations et trouver un emploi.

PAPY – MAMY SERVICE
Aide au maintien à domicile des personnes agées

Mlle Laurence MORIN
La Ville Gilbert - 22250 Binic
Tél. : 02 96 69 29 90 ou 06 08 34 57 67

Accompagnement :
- Courses, médecin, coiffeur, ami(e).
- Promenades en voiture ou à pied.
- Livraison de médicaments ou courses.
- Aides administrative et à domicile.

Vous pouvez bénéficier d'un abattement fiscal de - 50 % sur le coût des services et d'une prise en charge dans le cadre de l'A.P.A.

CLIC : SAINT-BRIEUC TERRES ET MER
Centre Local d'Information et de Coordination

9, rue de Robien – 22000 SAINT-BRIEUC
Tél. : 02 96 77 68 68
E-mail : clic-stbc-terresetmer@cg22.fr

Le Conseil Général des Côtes d'Armor achève le développement des CLIC sur le département et ouvre un nouvel accueil au service des personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille. Le CLIC intervient auprès des personnes domiciliées sur les cantons de Saint-Brieuc, Ploufragan, Plérin, Langueux, Étables-sur-Mer, Châtelaudren, Quintin, et Plœuc-sur-Lié. Le CLIC est un interlocuteur :
- Pour vous conseiller et vous aider à trouver des solutions.
- Pour vous présenter l'offre de service existante.
- Pour vous informer sur les aides et vos droits.
- Pour vous accompagner dans les démarches administratives, la prise de contact avec les professionnels, la mise en place des services.

Permanence téléphonique du Mardi au Vendredi de 9h30 à 12h30. Possibilité de rendez-vous au service ou à domicile. Service gratuit.

E M M A Ü S

Rue du Moulin à Papier - 200 Sant-Brieuc
Tél. : 02 96 61 55 51

Ouverture au public :
Lundi, mercredi et vendredi après-midi :
de 14h00 à 17h30
Samedi :
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30.

« PRESENCE VERTE BRETAGNE »
Le Fil qui Relie à la Vie Téléassistance

12, rue de Paimpont - 22025 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. : 02 96 78 87 42 - www.presenceverte.fr

- Une présence tous les jours, 24h / 24 – 7 jours / 7
- Un équipement très simple
- Un personnel spécialisé à l'écoute
- La vérification des secours
- Un service qui s'adresse à tous, quel que soit le régime de protection sociale
- Service déductible des impôts

Pour tout renseignement, contacter le CCAS : 02 96 70 84 84

SÉJOURS NEIGE & FORMATION BAFA
avec la FOL22

Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor
89, boulevard Prigent 22000 Saint-Brieuc
sejours@fol22.com - www.fol22.com
02-96-94-16-08

- La Ligue de l'Enseignement, Fédération des Côtes d'Armor organise des séjours ski pour tous au départ de Saint-Brieuc et Rennes durant les vacances de février :

12-16 ans
à Combloux (Haute-Savoie) 587 €
Familles/groupes d'adultes/étudiants,
à Aix les Thermes (Pyrénées) 629 €
(Non skieurs : 529 €)
6-11 ans
à Ancelle (Hautes-Alpes) 450 €

Départs les samedis soirs 07 février et 14 février. Retours les dimanches matins 15 février et 22 février.
- Formations BAFA-générales base et approfondissement sont proposées durant toutes les vacances scolaires 2008 et 2009 dans le Morbihan
- Quelques places encore disponibles pour le séjour Randonnée pédestre en Alsace du 16 au 23 mai 2009.

U. N. A.
Union Nationales des Aides à domicile

C'est un service d'accompagnement social à la mobilité pour aider, dans leurs déplacements, les personnes âgées, handicapées ou en difficulté.

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE
Sud-Goëlo 2008 - 2009

Président Monsieur PINCEMIN
Tél. du secrétariat : 02 96 70 54 80

Les conférences ouvertes à tous ont lieu les mardis de 14h30 à 16h45 au cinéma « le Korrigan » à Étables-sur-Mer.

Les messages des associations tréveneucoises

L'AMICALE CLUB

Le Club fonctionne à partir de 14h15 à la Salle des Loisirs tous les jeudis du mois d'octobre à fin juin avec reprise des activités le jeudi 24 septembre.
Activités et sorties réalisées en 2008 :
- En février : concours de belote
- En mars : repas suivi d'un loto
- En juin : sortie vers les abers et « la Côte des Légendes sur Terre et en Mer » ; Repas-buffet suivi d'un loto
- En octobre : repas-choucroute suivi d'un loto
- 8 décembre : repas et spectacle Music'Hall à Plouenan (29)

Activités tout au long de l'année : galettes des rois, belote, scrabble, repas-loto, participation au Fest-Noz et au Téléthon…

Téléthon 2008 © D.R.

Venez nous rejoindre en devenant membre du Club pour partager amitié et convivialité.
Les membres du Club et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2009.

par Monique URIAC
La présidente

L'AMICALE DES COLS BLEUS

Plus connue sous le nom d'amicale des « cols bleus », l'amicale des marins et anciens marins combattants de Saint-Quay-Portrieux-Tréveneuc regroupe 140 adhérents (membres actifs ou sympathisants) dont une vingtaine domiciliés à Tréveneuc. Lieu de rencontre des actifs et retraités de *la Royale*, de la pêche et du commerce, de couples ou de personnes isolées mais aussi de tous ceux qui se sentent attirés par cette communauté, l'amicale ne sollicite aucune subvention municipale. Elle s'autofinance en organisant un repas dansant et a consacré en 2008 la somme de 1 950 € à son fond social (achat de 85 colis de Noël pour les plus âgés et les malades, activités de cohésion et secours à des orphelins de marins pêcheurs).
Comme de nombreuses associations, elle rencontre des difficultés pour compléter son bureau et trouver des bénévoles en mesure de consacrer quelques heures dans l'année à la préparation des manifestations et en particulier à celle du dîner dansant. Perdurant depuis des années cette situation devient critique et justifie un appel aux actifs et retraités des trois marines mais aussi à toute autre personne.
Activités prévues dans l'immédiat en 2009 :
- Dimanche 8 février : assemblée générale, au Foyer logement de l'AGISM à Saint-Quay-Portrieux suivie d'un déjeuner ;
- fin avril ou début mai : excursion (lieu encore non choisi) ;
- jeudi 6 août : pique-nique à Tréveneuc ;
- samedi 28 novembre : dîner dansant avec un nouvel orchestre ;
- Date non arrêtée : visite du sémaphore.

par André ORHAN

L'ATELIER TREVENEUCOIS

Nous nous sommes réunies le 15 décembre 2008 pour notre assemblée générale. Le bureau est légèrement modifié : Rosine DOUTE est trésorière, Roselyne ALLO, trésorière adjointe. Monsieur le maire n'ayant pu se joindre à nous, il nous prie de bien vouloir l'excuser ; nous le remercions de mettre à notre disposition la salle des loisirs.
Monsieur NORMAND s'est joint à nous, il a apprécié notre convivialité et nous a vivement félicitées pour notre participation à la vie de la commune.

L'Atelier Tréveneucois © D.R.

À l'issue de cet après-midi, nous avons fêté un événement particulier, les quelques dizaines d'automnes d'Antoinette LE CORNEC. Merci Antoinette d'encadrer si précieusement nos couturières dans la bonne humeur et ceci depuis 14 ans. Nous te renouvelons nos bons vœux.
Merci à toutes d'avoir participé au Téléthon, nous avons remis la somme de 338,40 € à l'A.F.M.
L'ensemble du bureau, les adhérentes vous présentent à toutes et tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.
Notre exposition 2009 est programmée le 27 et 28 juin 2009.

par Maryvonne QUELEN
La présidente

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Alain Guel

Horaires d'ouverture au public : lundi de 18h à 19h ; mercredi de 16h30 à 18h30 ; samedi de 17h30 à 18h30. La bibliothèque est fermée les jours fériés ainsi que les veilles de jours fériés. La bibliothèque accueille aussi les mardis après-midis les élèves des classes primaires, les mardis

Entrée de la bibliothèque © D.R.

matins tous les quinze jours les classes de maternelles et les lundis matins une fois par mois, les assistantes maternelles.
Règlement : L'inscription et les prêts sont gratuits. La bibliothèque municipale de Tréveneuc est ouverte à tous les habitants de la commune ; elle est accessible aux habitants « saisonniers » et aussi aux habitants des communes limitrophes. Il sera demandé le versement d'une caution de 50 € (cinquante euros) par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Cette caution sera restituée à la fin du séjour après que tous les livres empruntés aient été restitués.
Le nombre de livres prêtés est de 3 pour une durée de deux semaines (cette durée peut être prolongée de deux semaines à la demande du lecteur avec l'accord d'un des responsables de la bibliothèque). En cas de retard dans le retour des ouvrages empruntés, une relance écrite sera envoyée à l'emprunteur concerné (courrier

ordinaire) ; sans réponse à ce courrier et un mois après, il sera envoyé un courrier recommandé, ensuite s'engagera une mise en recouvrement du montant du (ou des) livres.
Les emprunteurs prendront le plus grand soin des ouvrages. Tout livre perdu ou détérioré sera facturé à l'emprunteur au prix d'acquisition de la bibliothèque.
Il est interdit de se prêter, d'échanger des livres entre adhérents.
Nous vous demandons, en cas d'incident avec un livre de ne pas le réparer vous-même ; nous possédons le matériel adapté pour faire ces réparations. Il est interdit de fumer, boire ou manger dans les locaux de la bibliothèque.
L'objectif de la bibliothèque est de permettre, au travers de la lecture, aux tréveneucois l'accès à la distraction, l'information, l'éducation et la culture.
L'animation de la bibliothèque est assurée tant pour le choix des livres, que pour leur préparation, pour le prêt, qu'assumer les permanences par Mesdames Julienne CARDON, Marie-Claire CHAUVIN, Pierrette CHEVALIER, Jeanne CHUINARD, Claudine DUPOIRIER, Laurence GAUFFENY, Bernadette JACQUEMARD, Florence ORHAN, Armelle VINCENT et Monsieur Jean DURANT.

LE COMITÉ DE FÊTES

Le comité des fêtes vous présente leurs meilleurs souhaits pour 2009. Santé, joie pour vous tous et votre participation aux manifestations organisées par les associations tréveneucoises.
Le changement de nom de l'association voulu par les sept membres restants de Tréveneuc Accueille fut bénéfique : le comité des fêtes est aujourd'hui riche de 44 membres ; du jamais obtenu.
Le fest-noz d'août eut son succès habituel et fut très apprécié. La conjoncture et le plateau plus coûteux engendrent cependant un bénéfice dont il faut se satisfaire (versement de 2000 € au CCAS).

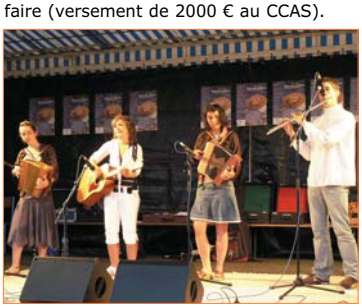

Fest-noz © D.R.

Notre réunion de janvier consacrée à l'élaboration du calendrier avec une soirée crêpe, un week-end festif qui impliquera les tréveneucois et les tréveneucoises qui le désirent ainsi que bien évidemment l'école… Bonne Année à tous.

par H. DUPOIRIER
Le président

PENSIONNES MARINE MARCHANDE ET PECHE

Cette année 2008 s'achève. Espérons que 2009 nous garde tous en bonne santé. Et c'est ce que je vous souhaite à tous.
Meilleurs vœux bien amicalement

par Jean ROUXEL

RELAIS PAROISSIAL ET AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-MARC

Du côté paroissial pas grand-chose de particulier. Les cloches égrènent désormais les heures et la réparation de l'horloge du clocher a été faite par la mairie. Nous avons accueilli notre nouveau curé, M. l'abbé MABUNDI. Il a été très touché par l'accueil que lui a réservé Tréveneuc. Les responsables remercient M. le Maire et son équipe municipale pour cette délicate attention…
En ce qui concerne la chapelle Saint-Marc, un extrait d'un livre de la bibliothèque intitulé *Un village et la mer* écrit par un quinocéen, M. Ange MALENFANT, relate la vie rude des marins et de leur famille au siècle dernier. Il décrit les principales festivités de la région, entre autres le Pardon de Saint-Marc. Un petit retour en arrière peut intéresser les anciens qui ont vécu ces évènements et les plus jeunes qui les découvriront…
« À Saint-Marc le pardon a lieu près d'une petite chapelle avec un vieux saint en bois, très laid, que nous appelons "Truchon" (aujourd'hui disparu). Les boutiques s'étalent dans les prés autour de la chapelle. Il y a des marchands de crêpes, de saucisses grillées au feu de bois, le tout arrosé de cidre…
Les jeunes filles à marier viennent planter une aiguille sur le petit monticule, surmonté d'une croix, appelé "Pauvrette"… elles sont sûres de trouver un mari dans l'année… et nous (les jeunes) nous retournons les épingles pointe en haut : gare aux fesses des gens qui viendront s'assoir !
Après les vêpres, la procession se dirige vers la baie toute proche. Le curé bénit la mer, les barques et tout le monde chante des cantiques à la Vierge »
De nos jours, la tradition est maintenue. Nous célébrons le pardon de Saint-Marc le 25 avril et le pardon de Sainte-Anne le 26 juillet.

Pardon de Saint-Marc © D.R.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent tout au long de l'année qui s'annonce.

par Hervé GICQUEL et Jeannine BATARD

SOCIETE DE CHASSE « LA SAINT-MARC »

Une journée de formation sur les différentes façons de chasser pour les lycéens du lycée de la Ville-Davy à Quessoy.
Dès le matin dans le bois du château de Tréveneuc, après les consignes de sécurité du détenteur du droit de chasse, les élèves ont assisté à une démonstration sur la pratique de la chasse avec chiens courants pour le chevreuil, le renard et le lapin.

Société de chasse © D.R.

L'après-midi, la pratique de la chasse s'est portée sur le gibier à plumes (perdrix, faisans, bécasses) avec chiens korthals, épagneuls français et setters.
Une bonne journée à laquelle les présidents des sociétés de chasse de Plourhan et Tréveneuc ont participé pour faire connaître la chasse à la jeunesse en espérant trouver une relève pour l'avenir

de notre sport et de notre passion.
Pour notre société, l'effectif se maintient pour le moment et la fête de la chasse sera programmée le vendredi 14 août 2009.

par Daniel COUTANCE

UNC : UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons tenu notre assemblée générale le 11 Novembre 2008 dans la salle des loisirs. Grace à l'entrée de Messieurs PERRUCHET et PAFADNAM, la section compte 17 membres. Le bureau reste inchangé. Ce 11 novembre à 11h30 nous nous sommes recueillis au Monument aux Morts, accompagnés de Monsieur NORMAND, maire-adjoint, qui nous a invité à prendre le verre de l'amitié.
En ce début d'année, nous vous offrons nos bons vœux.

par Denis DE LA VILLESBOISNET
Le président

Photos © D.R.

Cérémonie du 11 novembre

Toutes nos associations communales

Amicale Club Tréveneucois
Mme Monique URIAC, présidente.
1, Impasse des Dalliots
Tél. : 02 96 70 51 61

Amicale des Plaisanciers de St-Marc
M. Philippe DUMAS, président.
St Jacques - Tréméven
Tél. : 02 96 52 30 10

Amis de la Chapelle Saint-Marc
M. Hervé GICQUEL, président.
55, rue de Kercadoret
Tél. : 02 96 70 54 63

Anciens Combattants
M. Denis ESPIVENT de la VILLESBOISNET, président.
Pommorio
Tél. : 02 96 70 33 00

APEL : Association Parents d'Elèves
Mme Nadine LE GOALLEC, présidente.
chemin de la Horvais - St-Quay-Ptx
Tél. : 02 96 70 89 10

Atelier Tréveneucois
Mme Maryvonne QUELEN, présidente.
6, rue des Eruitys
Tél. : 02 96 70 42 62

Cols Bleus
M. André ORHAN, président.
24, rue Ch. Le Goffic
22410 Saint-Quay-Portrieux
Tél. : 06 22 53 44 88

Comité de Jumelage
En attente de la nomination d'une nouvelle présidence.

Comité des Fêtes
M. Hervé DUPOIRIER, président.
3, rue de Kerézen
Tél. : 02 96 70 35 16

F.N.A.C.A.
M. Louis HESSEMANS Louis, responsable à Tréveneuc.
25, rue du Littoral
Tél. : 02 96 70 39 81

Marine Marchande
M. Jean ROUXEL, président.
13, rue des Vignes
Tél. : 02 96 70 58 01

Médailles Militaires
M. Laurent HELARY, président.
Le clos Vieux Vy
22410 Plourhan
Tél. : 02 96 71 42 03

Officiers Mariniers
M. Gérard PIERRE, président.
33, rue des Vignes
Tél. : 02 96 70 48 16

OGEC Ecole Saint-Jean
Mme Hélène LE HEGARAT, présidente.
19, rue du Kerpont
Tél. : 02 22 10 04 68

Relais Paroissial
Mme Jeannine BATARD, responsable.
14, rue des Eruitys
Tél. : 02 96 70 36 88

Société de Chasse Saint-Marc
M. Daniel COUTANCE, président.
14, impasse des Dalliots
Tél. : 02 96 70 54 43

Trev – Loisirs
Mme Katia POULIZAC, présidente.
20, rue du Littoral
Tél. : 02 96 70 32 76

Nos commerçants & artisans

ARMOR GELÉE ROYALE
Gelée royale, pollen, essaims.
Mlle Dominique BUREL, apicultrice.
Rue de la Ville Gallio
Tél. : 06 84 68 08 46

ATELIER « SCULPTURE & CÉRAMIQUE »
Ouvert toute l'année
Mme Christine LE LURON
1, rue du Perhéméno, à l'ancienne école.
Tél. : 02 96 70 44 23

CARROSSERIE DES DALLIOTS
Carrosserie et peinture automobile.
Nombreux agréments d'assurances.
Prêt de véhicules.
Rue de la Horvais.
Tél. : 02 96 70 94 66

CHEZ STEPH
Bar-Tabac - Presse - Epicerie.
Livraisons à domicile.
Ouvert de 7h00 à 20h30
Fermé le dimanche après-midi.
M. Stéphane LE CERF
Le Bourg - Tél. : 02 96 70 95 85

COIFFURE « VIVA STY'L »
Journée continue : vendredi et samedi
Mme Michèle MOUSSARD
ZA des Dalliots
Salon : 21, rue du Mal Foch
Saint-Quay-Portrieux
Tél. : 02 96 70 41 81

LE COIN des MALINS
Ouvert du lundi au samedi
de 9h30 à 12h et de 14h à 19h
le dimanche de 14h15 à 19h00
Les Dalliots
Tél. : 02 96 70.46.97

LA CORBEILLE à PAIN
Dépôt de pains – Épicerie – Produits frais.
Ouverture :
Du lundi au dimanche : 8h30 à 12h30
Fermé les mercredis.
M. et Mme BRIAND
Le Bourg - Tél. : 02 96 65 27 90
(à Lantic : 02 96 71 98 69)

(Dépôt de pain les jours de fermeture : mercredis et vacances : « Chez Steph », réserver à l'avance.)

LE CRAPAUD ROUGE
Bar – Moulerie.
Réouverture à partir du 15 mars.
Port Goret
Tél. : 02 96 70 36 21

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
M. Christian QUILLIO
2, rue des Clêtres
Tél. : 02 96 70 41 98

L'INSOLIT' BOOTIK
Créations artisanales, bijoux en graines tropicales et matières naturelles.
Vente sur les marchés locaux.
Mlle Aude ADNET - Tél. 06 98 06 70 49

MENUISERIE – ÉBÉNISTERIE
M. Serge BROTONS
Z.A. des Dalliots - Tél. : 02 96 70 54 01

MENUISERIE INDUSTRIELLE
M. Hervé DUPOIRIER
Kervalo - Tél. : 02 96 70 96 92

PACO.PAO
Graphiste, maquettiste, illustrations, conceptions-réalisations des publications et imprimés pour privé et entreprise.
15, rue de la Froideville.
www.pacopao.info
Tél. : 02 96 65 20 92 - paco.pao@free.fr

PATRICK PELOIS & Fils
Travaux de peinture, décoration, ravalement et bardage.
18, rue de la Froideville.
Tél. : 02 96 70 36 89
E.mail : patrick.pelois@orange.fr

PIZZA BELLA
Grand choix de pizzas fabriquées sur place ou à commander.
Tous les mercredis à partir de 17h00.
Place du Bourg. - Tél. : 06 20 89 28 09

PROFESSEUR DE MUSIQUE
M. Alban SCHAEFFER
43, rue des Vignes
Tél. : 06 88 64 51 41
E.mail : madamebobage@orange.fr
www.madamebobage.com

SCOP-YES (Youth Exchanges Systems)
Développement des échanges culturels entres jeunes costarmoricains et européens.
Rencontre, séjours et chantiers européens.
27, rue de Port Goret
www.yes-europe.fr
Tél. : 02 96 70 91 02 - 06 08 31 46 14
E.mail : contact-yes@orange.fr

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS
M. Roger LE PERDU
Kérihouet - Tél. : 02 96 70 54 15

TERRASSEMENT et ALLÉES EN GROU
M. Sylvain TONNELLIER
39, rue de Kercadoret
Tél. : 02 96 70 59 83 - 06 61 75 38 39

TAXI Agréé sur Tréveneuc
M. Sébastien EZAN
19, rue du Bois du Chat - Plouha.
Tél. : 02 96 20 29 25

LES VIVIERS de SAINT-MARC
Poissonnerie.
L'hiver : du mardi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et 16h00 à 18h30
et vendredi - samedi
de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h30.
L'été : du mardi au samedi :
de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h30
et dimanche : de 9h00 à 12h30
Dégustation :
du 28 juin au 31 août inclus.
Midi et soir du mardi au dimanche
et 14 juillet et 15 août.
Fermé les lundis
Tél. : 02 96 70 56 30

VITICULTEURS (sur Tréveneuc en juillet & août)
« Domaine de la Tucauderie »
Béatrice et Vincent LE ROCH
44330 MOUZILLON
Tél. : 02 40 33 90 44
domainedelatucauderie@wanadoo.fr

M. Marcel LUNEAU
7, Domaine de Chaintre
44330 MOUZILLON
Tél. : 02 40 33 95 10

Un élevage particulier

une production très particulière

Sur notre commune, aux Kérescots vers la Ville Gallio, Dominique Burel exerce et perfectionne depuis octobre 2003 son activité d'apicultrice spécialisée dans la production de gelée royale bio, d'essaims, et plus récemment de reines destinées à des apiculteurs professionnels ou à des particuliers. Bien sûr elle produit du miel, mais il est essentiellement destiné à la nourriture des abeilles. Dominique ne le commercialise qu'exceptionnellement et en petites quantités pour faire connaître son activité, comme cet été sur le marché de Tréveneuc le samedi. L'essentiel de son activité est la production de gelée royale bio. Elle est actuellement la seule sur le département et, sauf erreur, en Bretagne.

Gelée royale bio, c'est-à-dire ?

La gelée royale bio est produite dans le strict respect du cahier des charges inhérent à la production bio.
Dans ce cas précis : Le territoire de butinage doit être constitué d'au moins 50 % de terrains sauvages. Il est à noter que la zone littorale offre une succession de fleurs tout au long de la saison de travail des abeilles. Les abeilles sont nourries exclusivement au miel et, en cas de rupture de stock pendant l'hiver, chaque ruche a droit à 7 kg de sucre biologique réparti sur deux ans. Si besoin est, les abeilles sont soignées sans antibiotiques mais avec des huiles essentielles. L'entretien des ruches est fait avec des produits naturels (huile de lin) sans peintures ni solvants chimiques. Le débroussaillage est exclusivement manuel et mécanique. La gelée royale ne fait l'objet d'aucun ajout, ne subit aucune transformation, ni congélation. Elle est simplement conservée au frais.

Comment est-elle produite ?

Les abeilles ouvrières « nourrices » produisent la gelée royale pour nourrir :
- les larves d'une colonie pendant les trois premiers jours de leur existence ;
- les larves choisies pour devenir des reines jusqu'au cinquième jour de leur existence ;
- la reine tout au long de sa vie.

Le hic, c'est qu'elles ne produisent que ce qui leur est nécessaire et qu'elles ne la stockent pas. Il va donc falloir, en quelque sorte, ruser pour les inciter à en produire davantage. Pour cela Dominique rend la colonie « orpheline » c'est-à-dire : qu'elle la prive de sa reine, qu'elle isole la reine du groupe. Puis l'apicultrice prélève de jeunes larves qu'elle transpose délicatement - au moyen d'un crochet spécial - au fond d'une série de « cupules » (des cellules artificielles) disposées sur des barrettes. Cette opération exige, on s'en doute, une bonne vue et beaucoup de doigté. Les barrettes sont alors introduites dans la ruche orpheline et les nourrices se mettent au travail. Trois jours après, quel que soit le temps, la gelée royale est aspirée et aussitôt disposée dans de petits flacons de verre hermétiquement clos, placés au frais et à l'abri de la lumière. Le taux de réussite des diverses manipu-lations est en moyenne de 60 %.

Travail à plein temps.

Le travail de l'apicultrice ne se limite pas à la période de production de gelée royale. La gestion des ruches et des productions doit s'envisager sur une période de trois ans pour être la plus rationnelle et efficace possible, sachant que les aléas climatiques obligent parfois à réajuster les prévisions et à s'adapter au cas par cas.
Mars et avril : surveillance des 200 ruches pour les préparer à la saison ; choix d'un certain nombre de ruches destinées à la production de gelée royale, les autres produisant le miel qui nourrit les colonies.
Mai à août : récolte de la gelée royale, tous les trois jours ; constitution d'essaims ; élevage de reines.
Septembre et octobre : travail sur les ruches (réduire par exemple les ouvertures pour mieux calfeutrer les abeilles) ; répartir les cadres de miel qui assurent la nourriture ; soins des abeilles au cas par cas.
Novembre à février : réparation et entretien du matériel ; recherche de nouveau matériel pour alléger le travail ; choix des orientations pour les saisons à venir, sans oublier les tâches administratives.
En résumé, un travail passionnant, à la fois traditionnel et novateur, très respectueux et « à l'écoute » de l'environnement et de la vie.

C'est dans cet esprit qu'ont été aussi réalisés tous les travaux d'aménagement du logement « humain » de cette exploitation, c'est-à-dire : à partir de matériaux dont la destruction, dans des dizaines ou des centaines d'années, n'aura aucun impact sur l'environnement.

Photos © D. Burel

Ci-dessus : l'apicultrice transporte un cadre contenant quatre barettes surportant une série de « cupules ». Dans ces cellules artificielles se trouvent les larves des futures reines et la précieuse gelée royale.

Parmi les animations locales

du premier semestre 2009

Le 14 février - La première bourse aux greffons
De 10h à 12 h et de 14h à 17h.
Salle des loisirs (et/ou tente) de Tréveneuc
Monsieur Bunel vous présentera plus de 100 variétés de greffons de pommiers, poiriers et pruniers. Vous aurez la possibilité de repartir avec le ou les pommiers de votre choix, que vous aurez greffés vous-mêmes. Venez nombreux à cette manifestation qui vous permettra de connaître un "croqueur de pommes". Il vous fera découvrir les secrets de son métier.

Le 1er mars - Kig ha farz
à l'école Saint-Jean
inscription au 02 96 70 89 10 ou directement à l'école

Le 5 avril - Festival Des Petits Riens
avec la compagnie Sac à Dos
à la salle des loisirs (tout public entrée : 4 €)- à 18h30

Le 19 avril - 6ème édition de la **course : Luttons contre le cancer**
RDV : à 9h30, salle des loisirs - Infos : 02 96 73 67 23
Une course nature de 12 km et une randonnée pédestre de 7 km dont la moitié dans le bois du château de Pommorio. Le montant de l'engagement est fixé à 8 €, une somme entièrement reversée à la Ligue contre le cancer. Retirez dès à présent votre bulletin d'engagement en mairie.
Pour le bon déroulement de cette manifestation nous avons besoin de nombreux **bénévoles**. Si vous êtes intéressé(e), vous êtes cordialement invité(e) à la réunion de préparation : le vendredi 3 avril à 20h00 à la salle des loisirs.

Le 25 avril - Le pardon de la chapelle Saint-Marc
à la chapelle Saint-Marc

Le 6 mai - Festival Les Marionnet'Ic
à la ferme, Chez M. LE ROY - 1, rue Kervalo (tout public)

Le 17 mai - Concert
à la chapelle Saint-Marc - à 15h00

Les 27 et 28 juin - Exposition de l'Atelier Tréveneucois
à la salle des loisirs (tout public) - de 9h à 12h et de 14 à 17h

Le 26 juillet - Le pardon de Sainte-Anne
à la chapelle Saint-Marc - à 10h30

Le 7 août - Fest-Noz
dans le parc : château du Pommorio

Le 14 août - Repas de la chasse
au terrain de foot (en soirée)

Photos © M. Looseveldt